

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°85/12

MESURE N° 2

PRESAGE N° 25740

1. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Action de sensibilisation à la collecte de plastiques agricoles en PMQ

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Pays Midi-Quercy

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

2^{ème} semestre 2007

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL TTC** :

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
7680 €	6 144 *€ (80%)					1 536 € (20 %)

* Car investissement immatériel et d'intérêt général pour le PMQ (voir fiche action N°2)

6. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles)** :

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie externe	7 680 €TTC
TOTAL	7 680 €

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION** :

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L'ADR souhaite dynamiser sur le PMQ une opération de collecte de plastiques agricoles existante, en sensibilisant les agriculteurs concernés. Pour cela un support de communication pratique et pédagogique est envisagé pour l'ensemble du territoire PMQ.

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS**

Les plastiques agricoles usagés ne doivent ni être brûlés, ni être mis en décharge. Ce sont des déchets recyclables. La Chambre d'Agriculture de Tarn et Garonne organise des collectes de plastiques agricoles usagés en partenariat avec les collectivités (communautés de communes ou syndicats d'ordures ménagères). Le gisement des films agricoles du département est estimé entre 2 000 et 2 500 tonnes. Actuellement, il n'existe pas de filière de récupération organisée au niveau national, du type Adivalor, comme pour les collectes d'emballages de produits phytosanitaires.

L'objectif de développement de l'opération de collecte sur le département est de 1 500 tonnes de plastiques agricoles usagés collectés, avec une poursuite du partenariat entre la Chambre d'Agriculture, les acteurs économiques et les collectivités. Des partenariats sont en discussion actuellement pour démarrer la collecte sur de nouvelles communes en 2007 (Nègrepelisse; ...) en lien avec les déchetteries intercommunales qui se créent sur le PMQ.

Ainsi, la collecte devrait s'étendre à quelques points supplémentaires en PMQ et permettre d'augmenter les plastiques collectés.

L'objectif de ce projet est d'accompagner la démarche de collecte et de recyclage des plastiques agricoles usagés en Pays Midi Quercy en favorisant au maximum l'information des agriculteurs pour optimiser la collecte et fédérer les producteurs du Pays.

- **PARTENARIATS :**

Chambre d'Agriculture ; ADASEA ; Syndicat Départemental des ordures ménagères ; EPCI du PMQ ; ...

- **EFFETS ATTENDUS :**

Augmenter le volume de plastiques agricoles recyclés en PMQ

Sensibiliser les agriculteurs sur leur responsabilité environnementale vis-à-vis du territoire

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Agriculteurs du PMQ

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération va permettre de favoriser une prise de conscience de la responsabilité environnementale des agriculteurs en matière de plastiques agricoles et de dynamiser les partenariats locaux pour structurer leur collecte.

L'opération s'inscrit donc dans le cadre de la fiche action n° 2 « Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale » du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy, car elle favorise une évolution positive sur un plan environnemental des pratiques agricoles et de leur perception auprès des résidents du territoire.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 85/12 - Action de sensibilisation à la collecte de plastiques agricoles en PMQ

Maître d'ouvrage : Association Développement Rural du PMQ

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> <u>environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ² sur l'une des fiches-action (2)	
Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°2 et n° 3	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	2/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
21/30	
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>² Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-5 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Paysagère <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	2/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	2/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		9/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	1 2 1 1 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires...) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	2 2 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		8/10
TOTAL FINAL		45/60
<i>Commentaires :</i>		
Action cohérente avec les objectifs environnementaux du programme LEADER+, qui préfigure également les partenariats qui seront développés dans le futur LEADER IV-FEADER		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°86/12

MESURE N° 2

PRESAGE N° 25715

1. **LIBELLE DE L'OPERATION :**

Etude de faisabilité pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie sur la commune de Nègrepelisse

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION :**

Commune de Nègrepelisse

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :**

De mai à septembre 2007

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :**

Commune de Nègrepelisse

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC**

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
8 850 €	2 655€ (30%)					6 195 € (70 %)

6. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie : Etude	8 850 €
	€
TOTAL	8 850 €TTC

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Faisant suite à une analyse d'opportunité réalisée par le Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy et dans le cadre du Plan Energies du Pays Midi Quercy, la commune de Nègrepelisse souhaite réaliser une étude de faisabilité pour une chaufferie automatique au bois déchiqueté associée à un réseau de chaleur afin d'assurer le chauffage de bâtiments communaux (écoles publiques, cantine centrale, maison de retraite EHPAD), intercommunaux (maison de l'intercommunalité, médiathèque), publics (hôpital local et maison de retraite associée), d'une école privée, de logements sociaux (Office Départemental HLM Tarn et Garonne Habitat) et d'un centre médico-social. Tous ces bâtiments sont sur la commune de Nègrepelisse.

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS**

Le projet dans son ensemble comporte 10 bâtiments, situés sur un rayon inférieur à 1 km (cf. plan de masse).

La commune a engagé une réflexion initiale qui portait sur un réseau de chaleur concernant les anciens bâtiments de la gendarmerie (future maison de l'intercommunalité), les écoles publiques, et les bâtiments gérés par l'office départemental des HLM 'Tarn et Garonne Habitat' situés à proximité.

Au vu de l'implantation de plusieurs bâtiments collectifs sur un périmètre restreint (maisons de retraite et hôpital local), il apparaît opportun d'étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur sur l'ensemble de ces bâtiments.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **86/12 - Etude de faisabilité pour la réalisation d'un réseau de chaleur au bois énergie sur la commune de Nègrepelisse**

Maître d'ouvrage : *Commune de Nègrepelisse*

Auteur de la fiche : *Philippe DARBOIS*

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ³ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
10/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁴ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°1 et n° 2</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
Remarquable pour l'environnement et positif sur l'emploi	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
24/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »	
Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.	

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Plan Energies du Pays Midi-Quercy <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) Nègrepelisse L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
8/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) 2 ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) 2 ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) 2 ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) 1 ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) 2 <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) 2 ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) 3 ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) 2 ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) 2 <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
9/10	
TOTAL FINAL	
50/60	
<i>Commentaires :</i> Si l'étude de faisabilité est positive, le projet de réseau qui sera réalisé, dynamisera la filière bois-énergie du Plan Energies du PMQ.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°87/12

MESURE N° 2

PRESAGE N° 25716

9. LIBELLE DE L'OPERATION :

Etude-action pour le développement des circuits courts bio ou équivalent en PMQ, dans le cadre de l'économie solidaire.

10. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Pays Midi-Quercy

11. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Années 2007-2008

12. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

13. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
43 000 €	15 700€ (36.51%)			23 000 € (53.49 %)		4 300 € (10 %)

14. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie : Etude-action	40 000 €
Dépenses internes	3 000 €
	€
TOTAL	43 000 €TTC

15. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

- Le Pays Midi-Quercy en collaboration avec l'Association Bio 82 souhaite **réaliser une étude-action sur la faisabilité d'un développement des circuits courts visant à valoriser des produits issus d'agriculture biologique ou à forte qualité environnementale.**

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS**

Cette étude comprendra les étapes suivantes :

- une enquête auprès des consommateurs potentiels (résidents, touristes, collectivités territoriales, prestataires touristiques ...) afin de connaître leurs besoins et leur adhésion à cette démarche du Pays MQ;
- une enquête auprès des agriculteurs du Pays dans l'objectif de recenser les modes de commercialisation existants, les volumes de produits agricoles biologiques, leur mode de valorisation actuel, les souhaits des producteurs ;
- un recensement des outils de transformation existant (ex : projet d'un centre de découpe à Nègrepelisse compatible avec les productions Bio....) et l'identification d'outils à développer ;
- La définition d'une stratégie de développement de circuits courts bio s'inscrivant dans les principes de l'économie solidaire (création d'emploi de qualité ; création de structures utilisant les formes juridiques de l'économie solidaire ; plan de financement des nouvelles activités créées intégrant les financements solidaires....)

▪ **PARTENARIATS:**

Association de développement rural du PMQ ; Association BIO 82 ; Association Jardins des gorges de l'Aveyron ; Chambre d'Agriculture ; ADASEA ; Communes et EPCI du PMQ ; associations parents d'élèves,...

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

Réalisation d'un Schéma de développement des circuits courts Bio en PMQ

Une fois les enquêtes et l'état des lieux réalisés, un scénario de développement des circuits Bio en PMQ sera élaboré, respectant :

- les souhaits des producteurs locaux
- les attentes des consommateurs
- l'insertion des projets proposés dans les démarches existantes (pas de concurrence) et le respect des critères de l'appel à projets
- l'opérationnalité des projets proposés (pré-faisabilité technique et financière ; réalisme des plans de financements et planification du nombre de projets proposés en adéquation avec la capacité du territoire à les mettre en œuvre

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Agriculteurs du PMQ ; collectivités locales ; jeunes scolaires ; prestataires touristiques ; associations d'insertions...

16. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

De fait, le positionnement du Pays MQ dans le développement d'une filière de circuits courts bio sera un signe fort dans son engagement pour l'économie sociale et solidaire en cohérence totale avec sa stratégie d'amélioration de sa compétitivité environnementale (Fiche action 2)

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 87/12 - Etude action pour le développement des circuits bio ou équivalent en PMQ, dans le cadre de l'économie solidaire

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité ⁵ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
10/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 2</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	4/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
27/30	
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.</p> <p>Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-5 	2/2	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	1/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		8/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> • Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) • Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) • L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) • Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) • Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 2 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) • Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires...) ont été émis sur ce projet (0-3) • Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) • Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 3	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		9/10
TOTAL FINAL		54/60
<i>Commentaires :</i>		
Projet structurant pour l'ensemble du territoire qui permettra également d'anticiper le futur LEADER IV - FEADER		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°88/12

MESURE N°3

PRESAGE N° 25714

17. LIBELLE DE L'OPERATION :

Valorisation du réseau de lecture publique intercommunal en Terrasses et Vallée de l'Aveyron

18. LOCALISATION DE L'OPERATION :

CC TVA

19. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Action 1 : L'évènement se déroulera sur la journée et la soirée du Samedi 22 Septembre. D'autres animations et rencontres sont prévues en amont et en aval de la manifestation (novembre et décembre 2007)

Action 2 : année 2007

20. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Communauté de Communes Terrasses et Vallées de l'Aveyron

21. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
21 000 €	10 500 € (50%)		2 100 € (10 %)			8 400 € (40 %)

22. DEPENSES ELIGIBLES (HT – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	Action 2 : 4 589 €
Fonctionnement	Action 2 : 3 411 €
Investissement	Action 1 : 13 000 €
TOTAL	21 000 €HT

23. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE

Valorisation du réseau de lecture publique intercommunal CCTVA au travers de deux actions nouvelles:

- l'organisation d'une « Fête des cultures » (action 1)
- la réalisation d'une fresque à la médiathèque de Nègrepelisse (action 2)

▪ OBJECTIFS et DESCRIPTIFS

➤ Action 1 :

Cette manifestation s'inspire du Forum des langues et des cultures organisé à Toulouse mais aussi dans d'autres villes de France. C'est la première fois qu'un évènement de ce type est organisé sur le territoire intercommunal.

L'objectif est de faire découvrir et mettre en valeur la diversité des cultures présentes sur le territoire intercommunal **et favoriser la cohésion sociale** en permettant à des individus de cultures et de communes différentes de se rencontrer et d'échanger.

Des professionnels proposeront des animations mais ce sont avant tout les personnes faisant partie des communautés d'origine étrangère qui sont visées pour leur implication (stands, expositions objets et photos, lectures, témoignages, expression artistique personnelle et collective...)

Ainsi, une participation forte des communautés elles-mêmes est recherchée et de nombreuses rencontres ont été organisées dès mars 2007.

En parallèle, de nombreux acteurs du secteur social, culturel et même économique ont été invités à rejoindre le comité de pilotage du projet dès l'automne 2006.

Les personnes habitant sur la communauté des communes (adultes, enfants) ainsi que sur le département sont bien sûr aussi visées et l'on parlera ici plus de public que de participants.

Des associations et structures départementales seront aussi présentes et la communication se fera à l'échelle du département visant à attirer aussi d'autres habitants du Tarn et Garonne.

Le lien intergénérationnel nous semble aussi très important : d'où la mobilisation de structures correspondant au stade de l'enfance (école, PMI ...), l'adolescence (collège...), et des adultes (EREF, CMS, chantier d'insertion Inservest, Femmes en mouvement, Bibliothèque...). Le lien avec les personnes du troisième âge sera aussi fait par le biais d'associations.

➤ **Action 2 :**

Ce projet artistique mural a pour objet la projection virtuelle d'un motif mis en peinture qui sera lisible en un point précis de la médiathèque. Ce projet s'inspire de l'œuvre de l'artiste photographe contemporain Georges Rousse.

Un comité de pilotage comprenant l'architecte d'intérieur, l'artiste, des représentants de la maîtrise d'ouvrage, des utilisateurs et des usagers de la médiathèque, sera chargé de définir la position du point de lisibilité du motif et le thème qui servira à sa conception. Ce dernier sera lié à l'identité de la commune.

Ce projet qui prend place dans le principal lieu culturel de Nègrepelisse a pour objectif de sensibiliser le public (en particulier jeune) à l'art contemporain, de valoriser l'identité de la commune et d'accroître le rayonnement de la médiathèque en lui conférant une identité unique.

▪ **PARTENARIATS:**

√ Structures intercommunales : EREF, CMS, Ecole de Musique, et Mairie Nègrepelisse et Montricoux

√ Etablissements scolaires : Collège Fragonard, Ecole primaire bilingue occitane

√ Associations : Femmes en mouvement, Inservest, Flamenca, les fils du vent, Les amis du Terroir, Comité des Fêtes, Cervantes, IEO, Association des parents d'élèves FCPE, Galineta, Dante Aligheri...

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

Fidélisation de nouveaux publics pour la médiathèque intercommunale par des Rencontres, partages, implications et si possible permettant de garder le bénéfice de ce contact tout le long de l'année par la mise en place d'animations.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Jeunes de la Communauté de communes ; résidents.....

24. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce projet de valorisation du réseau intercommunal des bibliothèques en CC TVA est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action n°3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs ».

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 88/12 – Valorisation du réseau de lecture publique intercommunal CC TVA

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes TVA

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁷ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	-
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
5/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁸ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
17/30	
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire.</p> <p>L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.</p> <p>Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

<i>Commentaires :</i> Mise en réseau d'acteurs culturels de la Communauté de Communes grâce à la valorisation d'un réseau structurant de lecture publique intercommunale.		
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2		2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés :</i> <input type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> X Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées :</i> 4 		
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3		2/3
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) CC TVA L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2		1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3		3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		8/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> • Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) • Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) • L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) • Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) • Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	1 2 2 1 2	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) • Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) • Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) • Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 1 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		7/10
TOTAL FINAL		40/60
<i>Commentaires :</i> Projet intéressant dans la mesure où il démontre que le réseau de lecture publique intercommunal peut être un acteur novateur de la vie culturelle du territoire		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°89/12

MESURE N° 3

PRESAGE N° 25713

25. LIBELLE DE L'OPERATION :

Festival « fleur de Maïs » à Monclar de Q.

26. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Monclar de Quercy

27. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Spectacles du 13 juillet au 15 juillet 2007

28. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Office de tourisme monclarais

29. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Coût total TTC	Leader+	Département	Région	Mairie de Monclar	Communauté de Communes	Autofinancement
Coût éligible UE (CT – recettes)	9 335 €	2 851 € (30.54 %)	1 000 € (10.71 %)	1 000 € (10.71 %)	3 050 € (32.68 %)	500 € (5.36 %)	934 € (10 %)
Coût réel	13 835 €	2 851€ (20.61 %)	1 000 € (7.23 %)	1 000 € (7.23 %)	3 050 € (22.05 %)	500 € (3.61 %)	5 434 € (39.28 %)

30. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Achat Spectacle – technique - communication	10 275 €
Salaires et frais de fonctionnement	3 560 €
Recettes estimées	- 4 500 €
TOTAL	9 335 €TTC

31. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE

Situé en Pays Midi-Quercy et au sein de la Communauté de Communes du Quercy vert, Monclar-de-Quercy, reçoit 25 000 visiteurs par an et dispose d'infrastructures d'accueil importantes dont la base de loisirs. C'est dans ce contexte que l'Office de Tourisme de Monclar (association structurée qui porte juridiquement et administrativement le projet) s'est fixé comme objectif d'organiser parmi ses nombreuses activités, un événement culturel majeur les 13, 14 et 15 juillet 2007.

▪ **OBJECTIF et DESCRIPTIF**

Ce festival se déroulant en milieu rural, dans un pays agricole où l'on produit beaucoup de maïs de semence, requiert une main d'œuvre saisonnière importante composée de jeunes dont la plupart d'entre eux sont étudiants et proviennent de toute la région. Ayant une pensée pour ces jeunes qui participent déjà aux animations, le Maître d'ouvrage a décidé de baptiser ce festival « Fleur de maïs ».

Les activités principales prévues sont pour la majorité des spectacles vivants, des minis concerts et un spectacle pyrotechnique. Un service de restauration sera assuré par un traiteur local et les différents restaurateurs du village. Ce festival se veut un moment de partage, de rencontres et de fédération des acteurs locaux et voisins (associations culturelles ou non, artistes et résidents de tout âge) autour d'une proposition culturelle mettant en avant la création contemporaine dans le cadre de spectacles vivants.

Les spectacles successifs, tout publics, débiteront en fin d'après-midi jusqu'à la nuit à raison de quatre spectacles (minimum) par jour. Ils pourront se jouer sous chapiteau (250 à 500 places), mais également en extérieur, voire en déambulations.

▪ **PARTENARIATS:**

Le MO souhaite fortement associer les associations et compagnies locales avec lesquelles ils sont déjà en contact : association de football de Monclar, l'association Gîte Nomadsarts (arts plastiques), la Maison Familles Rurales (enfance et jeunesse), la Compagnie du Grand Verre Vide (Vaïssac), **mais aussi travailler en réseau avec les territoires voisins et en région** : association Sport Danse et Culture de Mondurause (81), La compagnie du Carburateur (Toulouse - 31), la compagnie de Théâtre'O Champ (T.O.C, à La Sauzière St Jean – 81).

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

- ✓ Permettre au public (souvent également participant comme bénévole) d'accéder à des spectacles de qualité professionnelle.
- ✓ Permettre la diffusion du spectacle vivant en milieu rural, notamment la création régionale.
- ✓ Développer les moyens de production et de diffusion de la culture vivante en région
- ✓ Valoriser une dynamique culturelle régionale, établir des connexions entre les différents partenaires locaux et en région.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Le site de la base de loisirs, présente une situation très favorable au projet, avec une belle capacité d'accueil et de circulation. Un public familial, régional et touristique se trouve déjà présent sur le site en cette période estivale.

32. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Ce festival proposé lors d'une fête traditionnelle avec des animations nouvelles, notamment la diffusion de spectacle vivant en milieu rural, fédère de nombreux acteurs locaux et régionaux.

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action 3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs »

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 89/12 - Festival « Fleur de Maïs »

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme de la Région de Monclar

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁹ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	-
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	5/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁰ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	1/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	16/30
<p>⁹ Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) : Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager » Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

<i>Commentaires :</i> La volonté des Maîtres d'Ouvrage d'associer les jeunes et acteurs culturels locaux est réelle. Mise en réseau d'acteurs divers autour d'un évènementiel.		
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS		
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays		
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	1/2	
● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4		
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)		
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l' <i>1</i> des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	2/3	
3- Localisation du projet		
L'opération se localise dans une seule Commune (0) Monclar-de-Quercy L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	0/2	
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires		
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle intra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3	
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS		6/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		
● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 1 1 1 1	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE		6/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION		
● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 2 2 2	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION		8/10
TOTAL FINAL		36/60
<i>Commentaires :</i> La création de ce festival, sur un site touristique majeur en Quercy Vert, mérite d'être soutenue dans la mesure où il fait évoluer une manifestation existante vers une ouverture culturelle et une implication des jeunes du territoire.		

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°90/12

MESURE N° 5

PRESAGE N° 25718

33. LIBELLE DE L'OPERATION :

Festival « Les hivernales du documentaire en Midi-Quercy » édition 2007/2008

34. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Communes du Pays Midi-Quercy (Molières ; Caussade ; Montricoux, Verfeil ; Varen ; St-Etienne de T.)

35. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Projections d'octobre 2007 à février 2008

36. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association le Fond et la Forme

37. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Coût total	Leader+	Département	Région	Etat	Communauté de Communes	Autofinancement
Coût éligible UE (CT – recettes)	54 040 €	10 808 €* (20 %)	10 000 € (18.50 %)		10 000 € (18.50 %)	5 500 € (10.18 %)	17 732 € (32.82%)
Coût réel	58 540 €	10 808 € (18.46 %)	10 000 € (17.08 %)		10 000 € (17.08 %)	5 500 € (9.40 %)	22 232 € (37.98 %)

*dégressivité de l'aide (4^{ème} année)

38. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie	7 050 €
Salaires et frais de fonctionnement	45 990 €
Bénévolat et valorisation	5 500 €
Recettes estimées	- 4 500 €
TOTAL	54 040 €TTC

39. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE

Mettre en place la quatrième édition des Hivernales du Documentaire en Midi Quercy.

Il s'agit :

- ♦ D'assurer entre novembre et février des projections périodiques de films documentaires à raison d'une séance tous les 15 jours environ à l'échelle du Pays. Une séance comprend en principe 2 films. Les films sont accompagnés de leur réalisateur chaque fois que possible.
- ♦ Nouveautés pour cette édition :
 - ♦ Pré-hivernale en octobre avec une ouverture vers les scolaires en relation avec le lycée Claude Nougaro à Caussade (rencontres avec 4 réalisateurs sénégalais) et la communauté française de Belgique
 - ♦ Week end de clôture renforcé à Caussade afin d'élargir le public touché par le festival
- ♦ Reconduction de l'atelier « territoire documentaire » à la salle des récollets dans le cadre du week-end de clôture
- ♦ De réaliser un film collectif en impliquant les habitants à divers degrés dans la démarche filmique. Le film collectif se réalisera cette année à Verfeil sur Seye et sera projeté en clôture des Hivernales.
- ♦ L'association développe d'autres activités en dehors de ce projet : Poursuivre et développer les actions de l'association, en milieu scolaire (atelier de pratique artistique cinéma –audiovisuel au collège, opération lycéens et

jeunes au cinéma, en milieu professionnel (membre du jury au festival « Filmer à tout prix » de Bruxelles) et des opérations ponctuelles (réalisation d'un journal vidéo avec des jeunes adolescents dans le cadre de l'été de Vaour, projections thématiques s'intégrant dans la semaine Habitat énergie organisée par la Maison du Patrimoine de Caylus).

▪ **PARTENARIATS:**

Le Syndicat des Vins des Coteaux du Quercy, CFM, la Dépêche du Midi, APICQ, l'AVQR, DRAW International, l'Espace Naturel Le Four à Pain, la Maison du Patrimoine ainsi que de nombreux partenariats professionnels et opérationnels, notamment avec d'autres festivals du documentaire.

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

Par le développement en Pays Midi Quercy d'une offre culturelle de proximité et de qualité il s'agit de :

- ♦ favoriser l'accès à la culture par tous
- ♦ impliquer les habitants dans une démarche culturelle
- ♦ fédérer et rassembler jeunes et moins jeunes, natifs et néo, autour d'une création commune : le film collectif
- ♦ participer à la fois de la structuration du local par sa mise en représentation (une meilleure connaissance mutuelle par les images produites) et favoriser l'ouverture sur le monde (sur les mondes dans lesquels nous invitent les documentaires projetés)
- ♦ Participer à la construction de l'identité du Pays en mettant en œuvre des actions qui accompagnent sa formulation et favorisent son appropriation par les habitants.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Résidents du Pays MQ et de sa région

40. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de développer les activités liées au patrimoine culturel du Pays Midi-Quercy, notamment en proposant une offre culturelle dans la période hivernale.

Conformément au 4^{ème} Comité de Programmation Leader + du 16 décembre 2004 où il a été décidé d'instaurer un système dégressif de taux d'intervention pour des manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire, cette opération peut bénéficier d'une aide pour la 4^{ème} et dernière année à hauteur de 20 %.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n° 12 du 4 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **90/12 - Festival « Les hivernales du documentaire en Midi Quercy »-édition 2007/2008**

Maître d'ouvrage : **Association « Le Fond et La Forme »**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ¹ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	7/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiches action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹² sur l'une des fiches action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4 * (4)
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4 (4è édition)
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4 * (3)
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	20/30
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire.</p> <p>L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>¹²Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.</p> <p>Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4 (développement social et culturel) 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
10/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	2 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
8/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 2 2 3
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
9/10	
TOTAL FINAL	
47/60	
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°91/12

MESURE N° 5

PRESAGE N° 25721

41. LIBELLE DE L'OPERATION :

Création et sensibilisation à la culture celtique – nuit celte 2007

42. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Caussade - Monteils

43. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Du 8 au 9 juin 2007

44. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association ZIC'UP à Caussade

45. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
4 710 €TTC	2 355 € (50%)					2 355 € (50 %)

46. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie	€
Dépenses de fonctionnement	4 710 €
Recettes estimées	€
TOTAL	4 710 €TTC

47. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE

Sous couvert d'une grande fête populaire, ouverte à tout public, par son entrée gratuite, la Nuit Celte est avant tout un festival culturel qui produit un spectacle de qualité avec des invités internationaux sur scène, mais pas seulement.

Pour 2007 des actions spécifiques et nouvelles vont voir le jour le vendredi soir et le samedi dans la journée afin d'étoffer la soirée du samedi 9 juin. Dans un esprit convivial et fédérateur elles vont porter sur :

- la création artistique et les rencontres d'artistes
- la sensibilisation des bénévoles et des jeunes venant de tous les alentours à la musique et à la culture celte.

▪ OBJECTIFS et DESCRIPTIFS

Une soirée particulière est mise en place à l'Espace Bonnais le vendredi 8 juin en avant première. Suite à l'enregistrement du dernier album de Nicolas QUEMENER et Audrey Le JOSSEC, cette soirée va permettre de concrétiser ce travail de création par « un tour de chauffe » et de proposer une rencontre d'artistes. Nicolas QUEMENER se produira aussi avec une autre formation : le trio JEZEQUEL / QUEMENER / LE HANANFF. Habitué des grands rassemblements de musique celte, ce trio se produira sur scène en conviant tous les autres invités de la Nuit Celte présents à cette soirée, à partager leur musique. Une grande rencontre de musiciens venant de 5 pays : France, Irlande, Angleterre, Ecosse, Québec.

Afin de renforcer l'équipe de bénévoles, l'association a prévu plusieurs rencontres auprès des lycées. Le but est double : renforcer l'équipe pour un meilleur accueil et surtout donner l'envie à des jeunes de participer à un événement, leur donner le goût de l'investissement bénévole au service d'un grand concert et les ouvrir à de nouvelles cultures et musiques.

De plus, l'association souhaite que la Nuit Celte s'intègre dans le Caussadais et, à terme, fédère des stages de musique et de danses, provoque des rencontres durables, culturelles.

Pour initier cette ambition, l'association a invité la troupe La Raïtana (une Bandas de Gaitas venant des asturies espagnoles) qui développe la tradition musicale de leur province. En les faisant se produire en fil rouge tout au long de la journée en ville et de la soirée au parc de la Lère, l'association souhaite provoquer un engouement vers les musiques traditionnelles à destination des plus jeunes.

- **PARTENARIATS:**

Salle de spectacle le RIO et Radio CFM

Associations de musique locales ; lycée Claude Nougaro de Caussade et lycée technique Lavoisier et lycée agricole de Capou.....

- **EFFETS ATTENDUS:**

Ces actions doivent favoriser l'encrage du festival auprès des autres acteurs culturels du territoire en favorisant d'une part le contact avec les associations locales et d'autre part les échanges entre les associations et les professionnels.

Pour les prochaines années, elles ouvrent aussi de nouvelles perspectives d'évolution du festival notamment en l'inscrivant dans le schéma culturel du Pays Midi-Quercy.

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public et notamment les jeunes

48. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de promouvoir et de valoriser les festivals ou animations qui renforce l'image identitaire du Pays Midi-Quercy

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 91/12 - Création et sensibilisation à la culture celtique – nuit celte 2007

Maître d'ouvrage : Association Zic'Up

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ¹³ du PMQ (0-4)	1
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	-
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	5/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	1/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁴ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	0/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
14/30	
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire.</p> <p>L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>¹ Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.</p> <p>Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

<i>Commentaires :</i> Intervention possible sur les nouvelles actions du festival en lien avec les jeunes; transmission d'une culture aux jeunes...	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	1/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l' <i>1</i> des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture si le festival évolue Notation de 0 à 3	1/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) Monteils L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
5/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	1 2 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
8/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	1 2 1 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
6/10	
TOTAL FINAL	
33/60	
<i>Commentaires :</i> Festival à forte notoriété, qui mérite d'être soutenu pour encourager le Maître d'Ouvrage à développer des actions cohérentes avec le schéma culturel et le programme Leader+ Midi-Quercy.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N°92-12

MESURE N° 5

PRESAGE N° 25723

49. LIBELLE DE L'OPERATION :

3^{ème} festival de la gastronomie cérébrale « la tête et le ventre » - la fête du livre et du terroir

50. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Bruniquel

51. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

18 et 19 août 2007

52. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « La Tête et le Ventre »

53. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Coût total TTC	Leader+	Département	Région	Mairie de Bruniquel	Autofinan cement
Coût éligible UE (CT – recettes)	6 276 €	2 376 € (37.86 %)		500 € (7.96 %)	200 € (3.19 %)	3 200 € (50.99 %)
Coût réel	9 076 €	2 376 € (26.18 %)		500 € (5.51 %)	200 € (2.20 %)	6 000 € (66.11 %)

54. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie	€
Frais de fonctionnement	9 076 €
Recettes prévisionnelles	- 2 800 €
TOTAL	6 276€TTC

55. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE ET OBJECTIFS

BRUNIQUEL et ses environs riches d'un passé culturel attirent chaque année de nombreux touristes. Les nombreux écrits sur notre région témoignent de l'importance historique trouvée par les historiens et les nombreux livres l'intérêt et la source d'inspiration des écrivains. L'objectif est de réunir deux mondes, de sensibiliser et de faire connaître à travers la littérature la deuxième richesse de notre région, à savoir la culture culinaire et viticole de notre Sud-Ouest.

Le Festival est le fruit du travail d'une équipe qui a créé une manifestation originale, réunissant pendant deux jours les plaisirs gustatifs et culturels.

"Le Festival de la Gastronomie Cérébrale" se veut l'ambassadeur d'un bon goût retrouvé afin de réveiller les saveurs endormies des palais aseptisés aux goûts modernes du monde qui nous entoure.

▪ DESCRIPTIF

Le Festival de la Gastronomie Cérébrale « La TÊTE & Le VENTRE » est organisé à la fois, sur la Promenade du Ravelin, domaine public de la Commune de BRUNIQUEL et à l'intérieur de l'Eglise de BRUNIQUEL, en accord avec Monsieur l'Abbé Guy CHAUCHEFOIN et l'équipe pastorale.

La TÊTE

Seront présents pour l'édition 2007, les écrivains régionaux **Jacques BERNADOU, Claude ALIBERT, Jean-Jacques ROUCH, Jean DUPIN, Françoise PROUST, Jean-Luc TOUSSAINT, Nadal REY, Eugène MANDOU, ...**

Participeront également les éditeurs ART MEDIA (Villeneuve-sur-Lot), les éditions Réciproques (Montauban), les Editions MAZENOD mais aussi les éditions Toute latitude, le C.E.D.

Et Le VENTRE

La partie **VENTRE** fera découvrir pour cette 3^{ième} édition, des nouveaux goûts et des nouvelles saveurs.

Boire, Lire et Manger : ce parcours initiatique à travers la gastronomie cérébrale, prend toute sa valeur avec la partie VENTRE qui met en scène les exposants de produits régionaux et les viticulteurs, de retour cette année.

La TRUFFE sera le produit phare de cette édition accompagnée par les produits du terroir et les vins.

Monsieur Jean-Louis LACAN, Président de la **Truffe du Tarn** viendra présenter les secrets de l'or noir. Un stand pédagogique, avec outils et documentations, sera mis à la disposition des visiteurs en quête de connaissances et de savoir.

Pour la première fois, le Festival "**La TÊTE et le VENTRE**" accueillera la **Fédération des Vins du Tarn-et-Garonne**.

Le tourisme, activité majeure de notre économie locale, sera aussi à l'honneur cette année au Festival "**La TÊTE et le VENTRE**" avec la présence du stand officiel des **Gîtes de France**, qui proposera aux touristes et aux locaux, des idées pour séjourner et découvrir notre belle région.

Le Festival 2007 aura le plaisir de retrouver des excellents produits élaborés et fabriqués dans la plus pure tradition de l'élevage et de l'agriculture (agneau fermier, fromages de chèvres, melons, miel, charcuteries, fromages, gâteaux, sucreries). Un stand consacré aux secrets du SAFRAN sera proposé.

Le côté pédagogique reste pour les membres de l'Association un objectif principal et pour ne pas oublier le jeune public, les enfants retrouveront quelques spécimens d'animaux de la ferme.

▪ PARTENARIATS:

La librairie Deloche et les éditions Art Media, notamment mais aussi l'ensemble des écrivains et maisons d'édition participants, Gîtes de France, Mairie de Bruniquel et les bénévoles résidents

▪ EFFETS ATTENDUS:

Découverte des écrivains régionaux et maisons d'éditions

Promotion du livre

Découverte des produits du terroir

▪ PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :

Ce Festival se veut "tout public" car la diversité des livres (Editions jeunesse destinées aux adolescents, livres culinaires, historiques, sur la randonnée, sur les arts anciens et nouveaux, les romans, etc.) permet à chacun de trouver son bonheur et de satisfaire sa soif de découverte.

Les productions régionales peuvent être savourées par un large public sans distinction d'âge.

56. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale ».

Cette fête du livre et des produits du terroir est, de par les lieux choisis, une façon de mettre en valeur le patrimoine historique et naturel du village de BRUNIQUEL. Les livres et les écrits se retrouvent dans le calme d'un lieu de culte historique, alors que la ferveur des exposants anime les rues du village sous les tilleuls et les platanes centenaires. Culture, nature, agriculture, histoire, terroir et gastronomie ne font qu'un.

Le Festival « La TÊTE & Le VENTRE » est organisé pour que le site et le paysage soient mis en valeur, en accueillant cette année pour la 1^{ière} fois, un stand des Gîtes de France, marquant ainsi la volonté des organisateurs à guider les visiteurs vers les autres sites de notre Région en séjournant dans notre Pays MQ.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 92/12 - 3^{ème} festival de la gastronomie cérébrale « la tête et le ventre » - la fête du livre et des produits de terroirs »

Maître d'ouvrage : Association La Tête et le Ventre

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹⁵ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	0
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	0
Le caractère innovant ou expérimental du projet porte sur la qualité environnementale (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
3/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	1/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ¹⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°5</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	2/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	1/4 ou 3
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
13/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »	
¹ Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.	
Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.	

<i>Commentaires</i> La mise en réseau avec les acteurs locaux et les partenariats doivent être renforcés à l'avenir, notamment en s'appuyant sur les services publics communautaires (lecture publique ...); les associations départementales autour du livre...	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4-5 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture (si évolution du projet) Notation de 0 à 3	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	7/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) • Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) • L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) • Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) • Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 1 1 1 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	6/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) • Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) • Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) • Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	1 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	7/10
TOTAL FINAL	33/60
<i>Commentaires</i> : Projet intéressant qui peut évoluer de façon positive pour encore mieux converger avec les objectifs du programme Leader +.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N° 93/12

MESURE N° 5

PRESAGE N° 25784

57. LIBELLE DE L'OPERATION :

Développement de la fête de la châtaigne à Laguépie

58. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Laguépie

59. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Octobre 2007

60. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « De Bogues en Châtaigne »

61. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Mairie de laguépie	Autofinancement
13 200 € TTC éligible	6 600 € (50 %)				2 000 € (15.15 %)	4 600 € (34.85 %)

62. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Frais de fonctionnement	17 200 €
Animations groupe	4 800 €
Recettes estimées	- 8 800 €
TOTAL	13 200 € TTC

63. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Cette manifestation, en dehors des stands traditionnels de terroir et des animations folkloriques, s'attache à expliquer au travers d'expositions, de démonstrations, la culture du châtaignier et aussi des différentes variétés d'arbres fruitiers des vallées du Viaur et de l'Aveyron.

▪ **CONTENU DU PROJET**

L'association a 3 axes directifs : le festif, le gastronomique et l'éducatif.

- Le festif avec des animations, groupes folkloriques, musiciens de rue ou de concert bien ancrés dans le terroir.
- Le côté gastronomique par le biais d'un repas ouvert à tous avec comme dominante la châtaigne. Une vente de marrons grillés, de crêpes à la farine de châtaigne. Le tout arrosé de jus de pomme de la vallée de l'Aveyron et du Viaur.
- Pour l'éducatif, une exposition sur les différentes variétés de châtaigne et de pomme de notre région ; un cours et une démonstration de greffes ; des projections vidéo sur la plantation et l'entretien de châtaigniers (Apprendre à planter, apprendre à entretenir, apprendre à greffer, tout un art à découvrir sur la foire grâce à des spécialistes bénévoles)

Les actions prévues :

Foire à la châtaigne avec des exposants (agriculteurs, artisans, associations...), animations, expositions de produits des Vallées du Viaur et de l'Aveyron, repas avec comme thème la châtaigne.

Les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération :

Personnel, concours techniques externes, études,...) Barnums pour les exposants, marché couvert (700 m2) et chapiteau pour les repas (traiteur), environ 50 bénévoles assurant les services et la sécurité de la foire, 2 employés communaux pendant 2 jours

▪ **OBJECTIFS :**

- Reprendre les marchés aux châtaignes d'antan avec en plus un côté ludique et pédagogique (greffes, plantations, impact paysager...) renforçant son attractivité
- S'appuyer sur les fondements identitaires d'un territoire (terroir, culture) pour le rendre attractif et à terme maintenir le tissu économique et social.
- Réhabiliter la consommation de la châtaigne et à terme relancer sa production qui aurait également un impact paysager et environnemental positif. L'appellation « Marron de Laguépie » est une variété reconnue par l'INRA.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

- Faire venir en zone rurale profonde des habitants des villes situées jusqu'à plus de 100 km pour leur faire connaître notre terroir, ses produits et ses habitants

64. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de promouvoir et de valoriser les festivals ou animations qui renforce l'image identitaire du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 93/12 Développement de la fête de la châtaigne à Laguépie

Maître d'ouvrage : Commune de Laguépie

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹⁷ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	1
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	5/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁸ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	1/4 *
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	1/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
14/30	
<p>Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :</p> <p>¹Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire.</p> <p>L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »</p> <p>¹ Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité.</p> <p>Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.</p>	

<i>Commentaires :</i> Projet en évolution nécessitant un accompagnement dans sa convergence vers les objectifs du programme Leader + (mise en réseau des acteurs et partenariat)	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés :</i> <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées :</i> 1 - 4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	1/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) Laguépie L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	-/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle intra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
6/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) • Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) • L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) • Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) • Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 2 1 1 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
7/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) • Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) • Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) • Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	1 2 1 1
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
5/10	
TOTAL FINAL	
32/60	
<i>Commentaires :</i> Manifestation à forte notoriété et ancrage local, la fête de la châtaigne de Laguépie est une manifestation intéressante qui peut évoluer de façon positive en s'inscrivant d'avantage dans les objectifs du programme Leader + et du schéma culturel du Pays Midi-Quercy.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche Projet Validée - CP du 04/07/07

OPERATION N° : 94/12

MESURE N°: 5

PRESAGE N° 25783

65. LIBELLE DE L'OPERATION :

Etude d'opportunité pour une 2^{ème} salle de cinéma à Caussade

66. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Caussade

67. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Juin 2007

68. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Commune de Caussade

69. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
4 000 € HT	2 000€ (50%)					2 000€ (80 %)

70. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	4 000 €
Fonctionnement	
Investissement	
TOTAL	4 000 €HT

71. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Etude d'opportunité financière et stratégique pour la création d'une 2^{ème} salle de cinéma à Caussade.

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Après des investissements importants réalisés, il y a quelques années, sur la salle actuelle, le matériel de projection et la sonorisation, la commune envisage de poursuivre ses efforts sur le plan culturel.

Le projet d'une 2^{ème} salle au dessus de la salle existante demande une étude préalable pour mesurer la fiabilité économique de l'investissement notamment par rapport à la fréquentation escomptée :

- ⇒ Envergure du projet dictée par la clientèle potentielle
- ⇒ Etude clientèle
- ⇒ Segmentation de l'offre de films par rapport aux attentes
- ⇒ Rentabilité financière et concurrence

La Commune souhaite développer son cinéma-théâtre « Art et Essai » par la promotion d'une diffusion cinématographique de qualité. L'objectif est de favoriser le maintien d'une activité culturelle de proximité autour du cinéma et proposer deux séances par soir.

La carte d'abonnement à tarif réduit pour tous et, en relation avec la Communauté de Commune, la politique « Carte Jeune » pour les jeunes jusqu'à 21 ans illustre bien la volonté du territoire de promouvoir cette activité culturelle (tarifs préférentiels) et de la rendre accessible au plus grand nombre.

Ce projet s'intègre dans la politique culturelle du Pays sur le thème de l'évaluation des équipements culturels afin de structurer les équipements du Pays pour favoriser l'offre et la sensibilisation auprès du public et notamment des jeunes.

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

- ✓ Proposer un équipement culturel structurant en PMQ afin de conforter son attractivité résidentielle toute l'année.
- ✓ Développer la culture cinématographique en favorisant son accessibilité tout en maintenant une qualité de programmation

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

- ✓ Résidents du territoire
- ✓ Jeunes –scolaires...

72. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'un des objectifs est de proposer une offre culturelle diversifiée toute l'année en MQ ;

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°12 du 04 juillet 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : 94/12 – Etude d'opportunité pour une 2^{ème} salle de cinéma à Caussade

Maître d'ouvrage : Commune de Caussade

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹⁹ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	-
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
	6/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ²⁰ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°5 et n°6</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	2/4 *
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	16/30
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) : ¹ Compétitivité environnementale : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. L'environnement : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager » ¹ Effet positif : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. Effet remarquable : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.	

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 2 - 4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) Caussade L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2</p>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 3</p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
8/10	
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) • Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) • L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) • Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) • Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	1 2 2 2 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
9/10	
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) • Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) • Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) • Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	2 2 1 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
7/10	
TOTAL FINAL	
40/60	
<i>Commentaires :</i> Cette étude devrait permettre au maître d'ouvrage d'avoir une aide à la décision nécessaire avant ce type d'investissement.	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet CP du 04/07/07 (Volet 2 coopération)

OPERATION N°

MESURE : V 2 action 3

PRESAGE N° 25725

73. LIBELLE DE L'OPERATION :

Coopération interterritoriale "Jeunes et territoires au fil de l'eau"

Actions de formation, de sensibilisation, de protection et de valorisation (axe 1-2-3)

74. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Pays Midi-Quercy principalement et pays limitrophes

75. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Années 2007-2008

76. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Maison du Patrimoine « Al Païs de Boneta » - Maison du Patrimoine et de l'environnement CPIE Midi-Quercy

77. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat/ DIREN	Département	Région	Autres *	Autofinancement
22 687 €	11 343 €	2 643 €	1 381 €	1 381 €	4 893 €	1 046 €

* Agence de l'eau 4423 € et Mairie de Caylus (locaux) 470 €

78. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie	12 500 €
Fonctionnement	10 187 €
TOTAL	22 687 €TTC

79. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Ce projet initié par le GAL Pays de l'Albigeois et des Bastides, fait suite à une réponse à un appel à projet européen en mars 2006. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération interterritoriale et le regroupement de plusieurs GAL (Pays de l'Albigeois et des Bastides, GAL du Pays Quercy Rouergue, Gal du Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne, GAL du Pays de Midi Quercy) et des 3 CPIE de Midi Pyrénées (Grands Causses, Pays tarnais, Midi Quercy) et du CPIE de Brocéliande.

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS**

Favoriser une meilleure compréhension et gestion de la ressource en eau, à travers la mise en place d'actions communes de sensibilisation, de protection et de valorisation orientées vers divers publics, notamment les jeunes.

Le programme d'action présenté par l'association « Al Païs de Boneta » concerne la période allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2008 et repose sur 3 grands axes.

Axe 1 – Information :

Cycle d'information sur l'eau pour les responsables et les animateurs de Centres de Loisirs :

- INITIATION :

- La connaissance de l'eau et des enjeux d'une éducation,
- La découverte et la pratique d'activités en lien avec l'eau.

- APPROFONDISSEMENT :

- La connaissance des outils et ressources d'animation liées à l'eau,
- La découverte des méthodes et démarches pédagogiques,

Axe 2 – Sensibilisation :

Création et diffusion d'outils pédagogiques fortement liés aux territoires concernés :

- Participation à la création et la diffusion d'une musette sur l'eau à destination des CLSH Centres de Loisirs Sans Hébergement du Pays, dont le contenu serait adapté aux caractéristiques des territoires partenaires,
- Participation à la création d'une bande dessinée à destination des enfants, commune sur les territoires concernés.

Axe 3 - Protection et valorisation :

Conception, création et mise en place de sentiers d'interprétation en bordure de plans d'eau ou de rivières :

- Elaboration d'une méthodologie commune (cahier des charges) à plusieurs territoires pour créer ce type de sentiers.

▪ **PARTENARIATS:**

Conseil Régional, Conseil Général, DIREN, Agence de l'eau, CPIE de Pays limitrophes, CAUE, Associations environnementales et patrimoniales du Pays....

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

L'ensemble de ces actions doit permettre aux habitants du pays et en particulier les enfants et les jeunes, de devenir les acteurs, voire les initiateurs d'actions pour la préservation des richesses environnementales et patrimoniales en lien avec l'eau du Pays Midi-Quercy.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Tout public

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet CP du 04/07/07 (Volet 2 coopération)

OPERATION N°

MESURE V2 Action n°3

PRESAGE N° 25724

80. LIBELLE DE L'OPERATION :

Coopération interterritoriale "Jeunes et territoires au fil de l'eau"
Actions de sensibilisation (axe 2)

81. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Pays Midi-Quercy / territoire cordais et villefranchois

82. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Années 2007-2008

83. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Los Estuflaires ».

84. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
22 550€ ttc	11 275 50%		4 510 20 %			6 765 30%

85. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie et fonctionnement	18 550 €
Investissement	4 000 €
TOTAL	22 550 €TTC

86. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Ce projet de coopération a été initié en réponse à un appel à projet européen lancé en mars 2006 par le GAL Pays de l'Albigeois et des Bastides. Il s'inscrit dans le cadre d'une coopération interterritoriale entre 4 GAL : Pays de l'Albigeois et des Bastides, GAL du Quercy Rouergue, Gal du Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne, GAL du Pays Midi-Quercy. Ce projet a reçu un avis favorable au Comité National de Sélection en 2006. L'opération proposée dans cette fiche permet une collaboration entre 4 radios associatives (Radio CFM - pôle de Caylus, Caussade, Cordes et Villefranche-, Radio Albiges, Figeac FM, Plum'FM), sur 3 types d'actions à destination du public jeune, notamment adolescents et enfants.

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS /PARTENARIATS /EFFETS ATTENDUS /PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

✓ **Action n°1 : Planete ad'eaux (stage d'initiation au reportage radiophonique)**

Objectifs:

* Permettre aux stagiaires et aux auditeurs de prendre conscience que l'eau est précieuse

* Valoriser les actions et les métiers de l'eau, mieux connaître l'environnement lié à cette ressource

Actions :

- * Organisation d'un stage de 5 jours (35h) d'initiation au reportage radiophonique
- * Réalisation et diffusion de 10 reportages sur la thématique de l'eau (diffusion hebdomadaire)
- * Réalisation et diffusion d'une émission en direct de 2 heures à la fin du stage.

Objectifs opérationnels :

A l'issue du stage, les 10 jeunes de 10 à 18 ans :

- auront réalisé des reportages et des interviews qui leur auront permis de rencontrer les acteurs de l'eau en Midi-Quercy et sur les pôles de CFM (CFM Caylus et CFM Caussade pour le Pays Midi Quercy ; CFM Cordes pour le Pays Albigeois et Bastides et CFM Villefranche pour le pays Quercy Rouergue) situés dans les GAL partenaires, de comprendre qu'elle est précieuse et pourrons transmettre leurs savoirs aux auditeurs de CFM,
- seront initiés à : * l'environnement radiophonique * l'interview * le reportage * L'écriture radiophonique * le son, la prise de son * le montage numérique * les formats numériques (mp3; Wma; AAC; etc) * internet et ses réseaux * les transferts de fichiers * les messageries instantanées comme outil de coordination.

Moyens humains qu'il est prévu de mobiliser pour la mise en œuvre de cette action :

- * 1 journaliste/ Animateur * 1 Technicien, réalisateur, monteur Radio * 1 Technicien informatique

Moyens techniques :

Les studios de CFM ; 10 enregistreurs compacts portables MP3 Type EDIROL (à acheter)
Les ordinateurs de CFM ; micros casques...

✓ Action n°2 : Les incorrigibles jouent avec les eaux**Public visé :**

Les enfants (7/12 ans) des centres de vacance et de loisirs du Pays Midi-Quercy, Cordais, Villefranchois.
(= travail en réseau sur les divers pôles de CFM situés dans les GAL partenaires du projet)

Objectifs :

- * permettre aux enfants et aux auditeurs de prendre conscience que l'eau est précieuse
- * valoriser les actions et les métiers de l'eau * permettre la prise de parole
- * favoriser le travail d'équipe ; favoriser l'écriture, la lecture

Actions :

- * Deux animateurs techniciens se déplacent sur les CV et CLSH du Pays Midi-Quercy, Cordais, Villefranchois.
- * Durée de l'activité : 2h30
- * Réalisation de scénarios et enregistrement de reportages sonores
- * Réalisation d'interview
- * Montage de l'émission dans les studios de CFM par les techniciens radio

Objectifs opérationnels :

A la fin de la séance, les enfants auront enregistré le matériel nécessaire à la réalisation d'une émission de 20 à 30 minutes, que les techniciens de CFM diffuseront après montage.

Moyens humains qu'il est prévu de mobiliser pour la mise en œuvre de cette action :

- * 1 animateur CFM * 1 Technicien, réalisateur, monteur radio * 2 animateurs de CLSH

Moyens techniques :

Les studios de CFM Caylus, CFM Caussade, CFM Cordes, CFM Villefranche : 5 enregistreurs compacts portables MP3 Type EDIROL. Les ordinateurs de CFM; micros casques...

Action existante :

16 séances sur les CLSH des C. de Communes du Quercy Caussadais; Terrasse et vallées de l'Aveyron ; Quercy Rouergue et Gorge de l'Aveyron

Partenaires : Communautés de Communes ; Centres de Loisirs et DDJS du département

✓ Action n°3 : Conception d'un site internet commun a 4 radios associatives

Afin de mutualiser l'ensemble des productions radiophoniques et de permettre à chaque territoire de disposer de documents sur l'ensemble des thématiques identifiées au préalable, la mise en place d'un site Internet - plateforme de diffusion est envisagée. Il permettra le stockage et l'échange des reportages réalisés par les jeunes avec les diverses radios, l'écoute des reportages par le grand public (chaque radio pourra mettre en ligne ses propres reportages liés à l'eau et les autres territoires, les re-diffuser). Les supports mis en ligne pourront également être utilisés par d'autres structures : contrats et syndicats de rivières, CPIE... comme outil pédagogique lors de formations, d'animations, d'ateliers... Suite au projet de coopération, il est envisagé que ce site internet commun permette la diffusion d'autres reportages réalisés par les jeunes sur d'autres thématiques.